

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 mai à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 9			
Votants : 11			
Votes	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0

Présents : Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Christophe LEFOULON, Madame Gisèle THEUTTHOUNE, Madame Noémie CHARTRIN, Monsieur Alexandre CHASSAT, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Sylviane TESSIER, Monsieur Vincent CERISIER, Monsieur Aurélien THABUTEAU.

Absents :

Absents excusés :

Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Thierry SOYER, Monsieur Alexandre CHABAUTY.

Procurations :

Monsieur Thierry SOYER donne procuration à Monsieur Vincent LAUER,
Monsieur Alexandre CHABAUTY donne procuration à Monsieur Christophe LEFOULON.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Proposition d'acquisition de la parcelle AB 37 place de la Mairie appartenant à Monsieur et Madame SHERIFF Benedict et Rose.

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'acquisition de la parcelle AB 37 d'une surface de 102 m² appartenant à Monsieur et Madame SHERIFF Benedict et Rose. Une négociation eu lieu dès qu'ils ont eu le projet d'achat de la propriété de M. DE TOURTELON et un accord a été trouvé à 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** de faire une proposition d'acquisition du terrain pour 200 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y référant.

Fait à ANTIGNY, le 31 mai 2024



Le Maire,
Vincent LAUER



Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

AR Prefecture Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20240530-30052024_26-DE
Reçu le 04/06/2024

mairie@antigny86.fr